

1970

Lettre du Père Joaquim de Magalhães à Mgr Alexandre Le Roy — (14-XI-1902)

António Brásio

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/angolavol4>

 Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

Brásio, A. (Ed.). (1970). Lettre du Père Joaquim de Magalhães à Mgr Alexandre Le Roy. In *Angola: 1890-1903*. Pittsburgh, PA: Duquesne University Press.

This 1902 is brought to you for free and open access by the Spiritana Monumenta Historica at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Angola: 1890-1903 by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

LETTRE DU PÈRE JOAQUIM MAGALHÃES
À MGR ALEXANDRE LE ROY

(14-XI-1902)

SOMMAIRE — *La grave question des mariages et des subsides du
Gouvernement portugais aux Missions de Cabinda.*

Cabinda, le 14 novembre 1902

Question des mariages — Subsides

C'est une question capitale. Tout dernièrement encore, un de nos chrétiens laissait sa femme en lui disant que leur mariage n'était pas valide, parce qu'il avait été contracté à la Mission. Il y a déjà plusieurs cas du même genre; nous avons les mains liées et ne pouvons rien faire.

À présent, on ne veut même pas faire baptiser à la Mission. Le Secrétaire du Gouvernement disait, il y a quelques jours à un de nos Frères, qu'il avait deux petits enfants à faire baptiser, mais qu'il ne les ferait pas baptiser à la Mission, où l'administration des Sacrements était invalide.

L'administrateur des Finances m'a dit la même chose par rapport à une de ses filles qu'il voulait faire baptiser.

On a beau leur expliquer la chose, le fait est que le Gouvernement ne reconnaît pas au for civil les actes du missionnaire. Ce n'est pas de l'exagération. Il faudrait enfin mettre un terme à cette pénible situation ⁽¹⁾. Ce qui la rend plus péni-

⁽¹⁾ C'est à quoi a abouti le problème depuis de longues années débattu de la juridiction ecclésiastique dans le Congo, cette fois à une impasse sans issue possible.

ble encore, et rend précaires nos oeuvres existantes, c'est que le Gouvernement portugais nous refuse tout subside, parce qu'il ne reconnaît pas, dit-il, les prêtres de la Préfecture.

.....
Veuillez agréer, Monseigneur, etc.

J. Magalhães

NOTA — Cet extrait de la lettre du R. P. Magalhães a été envoyé à Rome avec la NOTE de Mgr le Roy du 15 Décembre 1902.

18 déc. 1902.

Barillec

AGCSSp. — Boîte 468.